

21.—Condamnations de jeunes délinquants pour délits majeurs et pour délits mineurs, par province et par sexe, années terminées le 30 sept. 1943 et 1944

Province	Délits majeurs				Délits mineurs			
	Garçons		Filles		Garçons		Filles	
	1943	1944	1943	1944	1943	1944	1943	1944
Ile du Prince-Edouard.....	48	75	5	7	23	23	13	4
Nouvelle-Ecosse.....	354	353	19	9	95	89	20	24
Nouveau-Brunswick.....	326	350	11	13	85	94	7	17
Québec.....	1,386	1,175	69	37	1,335	745	406	302
Ontario.....	2,681	2,772	123	129	1,098	1,212	276	315
Manitoba.....	329	319	34	26	64	55	11	16
Saskatchewan.....	344	343	15	13	58	56	4	10
Alberta.....	332	415	17	16	96	128	2	6
Colombie Britannique.....	375	443	26	34	175	228	34	64
Totaux.....	6,175	6,245	319	284	3,029	2,630	773	758

Bien que, officiellement, les jeunes délinquants soient des personnes de moins de 16 ans, en raison de l'intérêt croissant suscité par la criminalité juvénile, le tableau suivant a été compilé. Les condamnations pour délits criminels chez les personnes âgées de 16 ans à moins de 21 ans y sont ajoutées aux chiffres des jeunes délinquants trouvés coupables de délits majeurs. Les taux par 100,000 habitants sont la proportion de délits commis par des personnes de tout groupe d'âge; les chiffres de la population de 1941 proviennent du recensement de 1941, tandis que pour les autres années des estimations officielles ont servi.

22.—Condamnations de jeunes délinquants pour délits majeurs et d'adultes pour délits criminels, années terminées le 30 sept. 1939-44

Année	Jeune délinquants (7-16)			Adultes (16-21)		
	Condam-nations	Taux par 100,000 habitants	Change-ment sur l'année précédente	Condam-nations	Taux par 100,000 habitants	Change-ment sur l'année précédente
	nomb.		p.c.	nomb.		p.c.
1939.....	5,018	264	- 0.7	10,480	950	+23.4
1940.....	5,298	289	+ 5.6	9,471	850	- 9.6
1941.....	6,204	321	+17.1	8,580	783	- 9.4
1942.....	6,920	358	+11.5	8,468	773	- 1.3
1943.....	6,494	333	- 6.2	10,055	900	+18.7
1944.....	6,529	335	+ 0.5	11,430	1,022	+13.7

Tendances du temps de guerre.—Immédiatement après le début de la guerre, les délits majeurs des jeunes délinquants commencent à augmenter. Au cours de l'année terminée le 30 septembre 1940, les condamnations augmentent de 5.6 p.c. sur l'année précédente. Les années 1941 et 1942 accusent également des augmentations accélérées de 17.1 et 11.5 p.c.

Devant cette situation, les sociétés de bien-être, les cours et autres associations d'aide à la jeunesse ont tenté un effort concerté pour combattre l'épidémie de délits chez les jeunes. Ce mouvement a réussi à mettre un frein aux augmentations et en 1943, le nombre de condamnations pour délits majeurs diminue de 6.2 p.c., tandis que les chiffres de 1944 demeurent à peu près stables.